

RÉSIDENCE LA PLAINE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE · LOI MOP

📍 Laragne-Montéglin (05)

Les travaux portent sur l'ensemble des corps d'état du bâtiment, incluant notamment le gros oeuvre, les façades avec isolation thermique par l'extérieur, les menuiseries, les lots techniques (chauffage, ECS, ventilation, électricité), l'étanchéité, ainsi que la gestion des interfaces et des contraintes liées à la présence d'amiante. La durée globale de l'opération est de l'ordre de 18 mois, intégrant les contraintes climatiques locales (zone de neige, vent, sismicité modérée).

Dans ce cadre, PLB Énergie Conseil intervient en qualité de bureau d'études thermiques, au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre, aux côtés de l'architecte et des autres partenaires techniques. La mission comprend l'intégration des exigences de performance énergétique, la prise en compte de l'étanchéité à l'air, la cohérence des solutions d'ITE, ainsi que l'accompagnement technique tout au long des phases PRO-DCE et travaux.

L'opération se distingue par une forte exigence réglementaire et environnementale, intégrant notamment les dispositions relatives à la loi AGECE, au tri et à la traçabilité des déchets, à la qualité de l'air intérieur, à la durabilité des matériaux et au respect des normes et DTU en vigueur. La rigueur du cadre contractuel et technique en fait une référence significative en matière de réhabilitation énergétique en site occupé, en contexte climatique contraint.

LES MISSIONS :

- Maîtrise d'œuvre

LES COMPÉTENCES :

- CVC
- Électricité
- Plomberie
- Thermique

PARTICULARITÉS :

- Site occupé

MAÎTRE D'OUVRAGE :

OPH 05



Partenaire(s) :

Mandataire : Agence HLSA



Montant travaux :

2 200 000 €



Surface :

2 680 m²



Avancement :

Phase EXE en cours

